

Risques subis à leur insu par les populations de Reao et Mangareva

Témoignage de Monsieur PERCEVAULT Christian, André

En 1966, j'étais le collaborateur de Melle DUCLOS et de Mr ARDOUIN, ingénieurs chimistes au C.E.A dans le laboratoire de radio écologie embarqué sur le BSL RANCE. Mon travail consistait à faire des mesures de radioactivité et d'identification des constituants sur des échantillons de plantes et de poissons prélevés avant et après la première campagne de tir aérien. Lors de la campagne de tirs de 1971, j'étais successivement le conseiller radiologique des responsables militaires des sites de Reao et Totegegie.

Voici des faits dont je peux témoigner au cours de la campagne 1971

Reao :

A plusieurs reprises, j'ai demandé à mes supérieurs qui se trouvaient stationnés sur la base arrière de Hao de m'autoriser, à titre préventif, de suspendre dans la zone vie de la population de Reao « la collecte des eaux de pluie » pendant les périodes de tir. La pluie étant sur cet atoll la seule source d'eau douce.

Mon état major a préféré qu'on garde le silence sur la collecte des eaux de pluie contaminée plutôt que d'informer la population d'un risque éventuel de contamination par retombées radioactives. Au cours de ce conflit, ces officiers (un colonel de gendarmerie et un commandant de l'Armée de terre) m'ont menacé de 60 jours d'arrêts de rigueur pour insubordination. La punition fut arrêtée in extremis par le responsable civil du SMSR, car sur le plan professionnel aucun reproche ne pouvait m'être fait.

Mangareva

Au cours d'une retombée réelle de produits radioactifs suite à un tir aérien qui avait été de nombreuses fois reporté, toute la population de l'île fut mise à l'abri dans un hangar spécialement agencé (environ 100 à 200 personnes) pendant 24 heures. Le discours officiel tenu à cette population se résumait ainsi : « *C'est un exercice pour expérimenter les installations et vérifier le bon déroulement des procédures en cas de retombées réelles.* »

A la suite d'une incompréhension avec le responsable militaire du site, la population me surprit en tenue de reconnaissance avec le masque. La population connaissant ma fonction a prévenu un influent membre du village. Dans les heures qui ont suivi cet incident, le directeur militaire des essais nucléaires (l'Amiral ...) se rendait à Mangareva pour donner lui-même des explications à la population.

Malgré que je fus à l'origine de l'incident, aucune poursuite me fut imputée car j'avais respecté scrupuleusement les directives. Cependant, je fus rapatrié dans un premier temps avec l'hydravion (un Catalina) à Mururoa, puis à Hao pour subir des examens médicaux. Quelques jours après, je rentrais en France.

Je sais que cette attestation est destinée à être produite en Justice et que je m'expose à des sanctions pénales en cas de faux témoignage.